ASA | SVV

Moniteur 2019 de l’ASA sur la sécurité

Études | 17 juin 2019

La deuxième édition du «Moniteur de l’ASA sur la sécurité» édité par l’Association Suisse d’Assurances met l’accent sur la prévoyance vieillesse. Cette étude repose sur un sondage représentatif réalisé en ligne auprès d’un millier d’adultes en Suisse dans le courant du mois d’avril 2019. Il ressort des résultats obtenus que le besoin de la population suisse en termes de sécurité est couvert dans la plupart des domaines.

Ce constat s’applique au logement comme à l’environnement social ainsi qu’au travail et à la sécurité policière. C’est par contre loin d’être le cas en prévoyance professionnelle où le déficit en matière de sécurité est prononcé. Seulement 23 pour cent de l’échantillon se sent entièrement et totalement protégé dans ce domaine. A l’opposé, 40 pour cent considèrent que leur besoin de sécurité n’y est absolument pas couvert. Cela montre que l’aspect financier de la prévoyance vieillesse relève des défis majeurs de l’articulation (subjective) du sentiment de sécurité de la population suisse. C’est la raison pour laquelle, le moniteur 2019 sur la sécurité se consacre essentiellement à la thématique de la prévoyance vieillesse.

Passage graduel à la retraite

De nos jours, les actifs suisses décident en grande partie de quitter la vie active avant l’âge légal de la retraite. A quelles conditions les personnes interrogées pourraient-elles envisager de travailler plus longtemps, ce qui renforcerait le système des retraites? Sur les sept mesures évoquées, une seule trouve un large écho parmi un pan important des personnes actuellement en activité. Il s’agit de la possibilité de réduire progressivement le taux d’occupation. 37 pour cent des 56 à 65 ans y voient un moyen efficace en ce qui les concerne pour ajourner leur départ à la retraite. Le présent sondage met ainsi en évidence que la réduction progressive du taux d’occupation constitue possiblement l’approche la plus prometteuse en faveur d'un prolongement de la vie active. Souvent considérée comme la voie royale vers un relèvement individualisé de l’âge de la retraite adapté aux conditions de vie de la personne considérée, la flexibilisation de l’âge de la retraite remporte par contre beaucoup moins l’adhésion.

Le mode de traitement du risque de dépendance relève de la prévoyance vieillesse au sens large. En la matière, le sondage tire des enseignements alarmants : seulement un quart tout juste de la population suisse se sent suffisamment bien protégé dans un tel cas.

Crainte d'une baisse du niveau des rentes

Nos rentes sont-elles sûres? Près de trois quarts de l’échantillon déclarent que le niveau des rentes va baisser en Suisse dans le futur. 22 pour cent s’attendent même à une baisse drastique. Seule une minorité pense que les réductions des rentes relèvent de décisions effectives des politiques. La grande majorité croit par contre que les réformes resteront bloquées, ce qui n’empêchera pas les rentes de baisser. Ceci traduit les prévisions des interviewés selon lesquelles le système s’adaptera plus ou moins automatiquement aux contraintes démographiques, les rentrées d’argent manquantes seront alors compensées par des rentes plus faibles.

L’épargne dans le deuxième pilier, à la fois privilégiée et remise en question

Il ressort de l’étude que le principe de la prévoyance professionnelle obligatoire dans le deuxième pilier (LPP) est généralement considéré comme plus sûr, plus durable et plus efficace comparé au premier pilier. De son côté, le principe de répartition de l’AVS est plus souvent mis en relation avec l’équité intergénérationnelle. Au global, 38 pour cent de l’échantillon estiment que le deuxième pilier doit avoir plus de poids à l’avenir dans le financement des rentes. Ils sont bien moins nombreux (28 pour cent) à souhaiter un transfert en faveur du premier pilier (AVS) reposant sur le système de la répartition. En dépit de la crédibilité du deuxième pilier, une majorité relativement importante des interrogés s’oppose à la réduction du taux de conversion. Pour beaucoup, la solution du financement du déséquilibre croissant entre jeunes et personnes âgées réside dans la socialisation du déficit. Il faut que la collectivité finance le déficit des caisses de pension (par exemple sous la forme d’un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée). Cela illustre le dilemme de la réforme de la prévoyance vieillesse à l’ère du tournant démographique: si la majorité s’entend pour éviter toute aggravation du déficit, il faut aussi que les rentes soient touchées le moins possible. Lorsqu'il est question de mesures concrètes en faveur de la réforme des retraites, l’harmonisation de l’âge de la retraite des femmes à celui des hommes est la mesure la plus largement soutenue; cela traduit un véritable changement de mentalités sur cette question éminemment politique. Le relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée arrive en deuxième position des mesures souhaitables. Quant à celle prônant une réduction des rentes AVS pour les bons salaires, elle obtient un score étonnamment élevé.

Le fédéralisme, la concordance et le système de milice perdent de leur substance

Le système politique joue un rôle important en matière de sentiment de sécurité, car c’est de lui que dépend la stabilité du cadre global. La dernière partie du «Moniteur de l’ASA sur la sécurité» est consacrée à ce cadre global et à ses caractéristiques typiquement suisses. Une grande majorité de la population continue de soutenir les particularités du système suisse. Les résultats du sondage mettent néanmoins en évidence le fait qu’un profond fossé s’est creusé entre les différentes caractéristiques étudiées. Alors que la démocratie directe et la neutralité sont deux principes profondément ancrés, y compris dans le champ de valeurs personnelles des répondants, cela n’est pas vraiment le cas des autres principes porteurs du système politique suisse. Seulement respectivement un cinquième des interrogés considèrent que les principes de fédéralisme, de concordance et le système de milice revêtent également une certaine importance pour eux à titre personnel. Bien que validés en théorie, ces trois principes risquent de susciter de moins en moins l’adhésion à l’avenir.

Stratégie 2020–2024 | Prévoyance

Les compétences, l’expérience ainsi que la contribution économique des assureurs en matière de prévoyance continueront de témoigner du rôle clé des assureurs privés ainsi que de celui des assureurs en maladie complémentaire. L’ASA s’efforce de mettre en valeur ces différents attributs de la branche.

En savoir plus

L'ASA

Tour d'horizon de la stratégie

Missions, structures et processus adaptés
Plus

Profil de la branche

Responsabilité de la branche de l’assurance suisse
Plus

Profil de l’association

Bases, normes et positions de l'ASA
Plus

Etude | Sécurité | Prévoyance vieillesse | Travail de milice

Vous pourriez être intéressé par ce qui suit

Add to PDF generator

Stabiliser la prévoyance vieillesse et la structurer de manière durable

La réforme de la prévoyance vieillesse est essentielle pour l’avenir de la Suisse.

Accents 04.06.2025

Plus

Add to PDF generator

«Moniteur 2019 de l’ASA sur la sécurité»: la population attend une baisse des rentes

A la demande de l’ASA, l’institut de recherche Sotomo en collaboration avec l’Académie militaire (ACAMIL) à l’EPF de Zurich a établi le deuxième «Moniteur de l’ASA sur la sécurité.

Communiqués de presse 17.06.2019

Plus

Add to PDF generator

Le système des trois piliers – en bref

L'essentiel sur la prévoyance vieillesse suisse en 2 minutes dans notre vidéo.

Vidéo 22.04.2024

Plus